



UNSA DOUANES

Union Nationale des Syndicats Autonomes

## Compte-Rendu GT Patrouilleurs du 01 Octobre 2015

*Comme il fallait s'y attendre, ce GT n'a pas apporté beaucoup de réponses aux intervenants syndicaux présents dans la salle ce jour-là.*

*Après la lecture de déclarations liminaires, Monsieur BLANC le Président de séance et Monsieur Meunier ont de nouveau rappelé les missions du DFP3 et son mode de fonctionnement.*

*50 millions d'euros représenteraient les dépenses annuelles du service garde-côtes, un petit avertissement pour nous signaler que cette somme est énorme et qu'aucun dépassement ne pourra être envisagé.*

*Localement et pour ne pas impacter sur les autres unités et afin de respecter les règles de RTT, il sera impossible pour le DFP3 et son personnel d'effectuer plus d'heures à la mer que prévues (220 jours par an). Donc pas de renfort en personnel, pas de modifications du nombre et de la durée des missions...*

*Le personnel sera tournant au lieu d'être en trois équipages, d'où la difficulté d'établir une côte de service fiable et équitable pour tous.*

*Il sera cependant possible de rajouter un agent à l'équipage de 14 marins.*

*Pour l'Unsa un équipage de 14 agents est insuffisant pour ce moyen de 53m , 16 marins semble être le minimum opérationnel et encore !*

*Concernant les missions Frontex, le P3 doit effectuer 30 jours de mission par an, plus les jours de transit. Mais nos administrateurs ne peuvent se prononcer avec certitude (actualité sur les migrants) sur la continuité de cette programmation. Une mission supplémentaire mais plus courte pourrait être rajoutée (avec un préavis de 3 mois).*

*La prise en charge psychosociale du personnel sera assurée par une agence de santé.*

*Le matériel concernant l'hygiène, la santé et la sécurité des personnes recueillies sera payé sur les fonds Frontex.*

*Si les administrateurs ne veulent pas entendre parler de médecin ou d'infirmier à bord, ils ont été attentifs à certaines propositions :*

*Augmentation des médicaux 3 (1 de plus par bordée)*

*Formation au secourisme de l'équipage*

*Mise en place d'un contact téléphonique avec un psychologue.*

*Pour l'ensemble des syndicats il semble très problématique d'effectuer ce genre de mission sans un appui médical professionnel, notamment en cas d'urgence.*

*L'administration compte beaucoup sur le déroulement de la première mission afin d'en tenir des conclusions et si nécessaire apporter des modifications de tous ordres (à surveiller).*

UNSA-DOUANES



*Concernant la côte de service, une expérience de six mois sera nécessaire avant aussi d'en tirer des conclusions.*

### Calendrier :

*12 octobre : 48h d'essais*

*16 octobre : mise opérationnelle du navire*

*26 octobre : début première mission*

*Par ailleurs la confirmation de la livraison d'une vedette de 32 mètres a été confirmée pour Nice fin 2017.*

*Une première 32m sera livrée à la Rochelle courant 2016.*

*La vedette de Nice sera financée par le FSI (fond monétaire intérieur de l'UE) sur la base de 90%.*

*Destinée à assurer les missions Frontex, le vedette par rapport à sa sœur de la Rochelle sera renforcée au niveau de l'autonomie avec une réserve en carburant de plus 30% ainsi que pour le stockage et la conservation des vivres.*

*L'actuelle 28m de Nice sera affectée le moment venu et s'il n'y a pas de changement d'ici là, à la BGC de Cherbourg.*

*A prévoir aussi le renouvellement des 21-23m actuelles par des + de 24m en coque alu mais pas avant deux ans.*

*Concernant notre proposition de refonte du régime indemnitaire (proposé aussi par d'autres OS), Monsieur BLANC nous a répondu que ce n'était pas nécessaire et qu'il était préférable d'apporter des modifications au coup par coup.*

*Nous avons compris que le chantier était tellement énorme, d'autres services sont aussi concernés, qu'il valait mieux pour le moment rafistoler que remettre tout à plat.*

*Idem pour le renouvellement de l'instruction cadre de l'année 2000, le surbooking actuel, le manque de personnel, la nécessité de contacter les DRGC et les unités empêchent nos administrateurs de s'y atteler.*

*Les qualifications requises pour le personnel d'encadrement des patrouilleurs P1 et P2 seront le capitaine 500 et le 8000kw. Pour les VGC le capitaine 500 et le 3000kw.*

*Notre syndicat a signalé la problématique concernant le tableau des mutations puisque actuellement on tient compte du diplôme de chef de quart et de la spécialité de mécanicien pour les mutations en B et C notamment pour les BGC, comment avec les normes STCW muter un agent d'encadrement en cas de vacance?*

*Concernant la spécialité d'électricien sur le P3, l'appellation chef électricien sera remise en place avec prime et NBI afférentes (cela fait tout de même un moment que c'est demandé).*

*L'administration est aussi favorable à la VAE et incite le personnel intéressé à l'acquérir.*

*A la demande d'un syndicat, un plan de formation sera établi.*

*A l'étude aussi après proposition des OS l'harmonisation d'Inmarsat (International maritime satellite organization) sur Patrouilleurs et BGC avec intégration au SIAM (système de traitement et d'échange d'informations pour la surveillance aéromaritime) avec demande de rétablissement de la fonction opérateur radio sur les patrouilleurs .*

*A l'Étude aussi la dotation de matériel de communication pour les officiers liaison Frontex.*

*Nous constatons la volonté de l'administration de renouveler les moyens existants vieillissants mais beaucoup trop tard malgré nos avertissements constamment réitérés.*

*Les VGC actuelles tiendront-elles le coup encore deux ans voire plus ?*

*Auront-elles aussi la possibilité de naviguer si le budget se révèle insuffisant avec les missions du P3 ?*

UNSA-DOUANES



*Concernant le régime indemnitaire obsolète et opaque, il faudra attendre encore longtemps avant que nos administrateurs ne veuillent s'y atteler sérieusement. Idem pour l'instruction cadre.*

*A la demande de la CGT des pourparlers sont toujours en cours afin de trouver une solution pour la vedette de Marseille. Notre syndicat soutient le personnel de la BGC de Marseille mais s'oppose vivement à tout option de déshabillage d'une autre unité.*

### Les délégués syndicaux

Serge JUNG, Vincent THOMAZO, Thierry GONZALEZ